

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA VTT ADAPTÉ



Kevin Foret, IME Dinamo Pro,
vainqueur du concours de dessin affiche CF para VTT adapté 2024

PARRAINÉ PAR :

**KENAËL
GODDE**



**SHOW
TRIAL**

21-22 JUIN 2024
SITE DE LA PRAILLE
PLATEAU D'HAUTEVILLE - AIN

Sportifs en situation de handicap mental, psychique et/ou souffrant de Troubles du Spectre de l'Autisme

Julien Barrier

06.43.10.30.36

cd.sportadapte01@gmail.com

Avec le parrainage du



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Plateau d'Hauteville, site de La Praille

Venir à Plateau d'Hauteville

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches d'engagement

Demande de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil

Bienvenus !

Toute l'équipe du Comité Départemental du Sport Adapté de l'Ain est heureuse de vous proposer le championnat de France de para VTT adapté 2024.

Organisée sur le site naturel de La Praille les 21 et 22 Juin prochain, cette compétition permettra à tous les sportifs inscrits de s'épanouir et de se départager dans un milieu idéal pour la pratique des activités de pleine nature.

Grâce au soutien de nombreux partenaires publics et privées, le CDSA 01 aidé par le club de Sport Adapté de Plateau d'Hauteville, l'USAH, se prépare avec toute son équipe à vous accueillir dans les meilleures conditions possibles afin de faire de cet évènement un moment inoubliable.

Notre préoccupation est d'offrir à chaque sportif en situation de handicap mental, souffrant de troubles psychiques et/ou de Troubles du Spectres de l'Autisme, la possibilité de s'exprimer par l'activité physique adaptée en fonction de ses moyens, de ses besoins, et de ses envies.

Des animations pendant la journée, et notamment une démonstration de VTT Trial par l'athlète international Kenaël Godde, ainsi qu'une soirée de gala animée vous attendent...

Nous espérons que l'organisation de cette compétition répondra à vos attentes, aussi bien sur le plan sportif qu'humain, et nous avons déjà hâte d'y être !

A très bientôt



Jean Louis LAFLEUR,
Président du COL 01 et du CDSA 01

Mots d'accueil

C'est avec une immense joie et une grande fierté que l'Union Sportive Adaptée Hautevilloise, se mobilise pour le Championnat de France de Para VTT adapté 2024 organisé à Plateau d'Hauteville sur le site de La Praille.

Ce rassemblement sportif est bien plus qu'une compétition ; il incarne la force de la détermination, la passion pour le sport, et la bienveillance.

Plateau d'Hauteville, ville de traditions et d'innovations, est honorée de recevoir cette compétition et témoigne de l'envie de se mobiliser autour de ce bel évènement. Durant ce week-end de compétition, nous allons être témoins de performances sportives inoubliables, mais aussi, et surtout, de moments de partage, d'amitié, et d'inspiration.

Que notre territoire militant pour l'accueil de toutes nos différences se transforme en un lieu d'accueil chaleureux, où chacun pourra trouver sa place pour se dépasser, s'encourager, et se soutenir mutuellement.

Que cette expérience soit riche en émotions, en réussites, et en souvenirs marquants. Nous souhaitons à tous une compétition palpitante et mémorable. Que chacun reparte avec le sentiment d'avoir accompli quelque chose de grand : athlètes, encadrants, accompagnateurs, jurys et bénévoles....

Que le Championnat de France de Para VTT adapté 2024 soit le témoin d'une France unie dans la diversité dans cette année olympique et paralympique, où le sport transcende les barrières et où l'esprit de compétition s'allie à la camaraderie.

Notre équipe vous attend avec impatience autour de la compétition mais aussi à la soirée de gala qui clôturera la manifestation.



UNION SPORT ADAPTE HAUTEVILLOISE

Les bénévoles, les adhérents et athlètes et
les membres du bureau de l'Union Sportive
Adaptée Hautevilloise

Mots d'accueil

Comme toujours, nous sommes heureux de soutenir et d'accueillir le sport dans notre département et de faire de ce dernier, un lieu d'accomplissement et de dépassement pour tous. En étant l'hôte de cet événement important qu'est le championnat de France de para VTT adapté, le Département démontre son engagement pour un accès au sport inclusif.

Je tiens à remercier les partenaires et les élus locaux qui œuvrent pour faire de cette compétition une réussite. En effet, l'accueil des cyclistes dans de bonnes conditions et dans une nature préservée participe au succès de ce rendez-vous.

J'invite enfin tous les Aindinois à se rendre sur le plateau d'Hauteville les 21 et 22 juin prochains pour encourager les sportifs et faire de cette compétition une réjouissance populaire !



Jean DEGUERRY
Président du Département de l'Ain

Bienvenue à Plateau d'Hauteville, site de La Praille

Situé dans le département de l'Ain, entre 850 et 1234 mètres d'altitude, le site de La Praille est localisé sur la commune de Plateau d'Hauteville, à 5km du centre-ville.

La commune Plateau d'Hauteville, labellisée "Station Verte de vacances" et "Village de neige" bénéficie d'un climat de moyenne montagne et d'une position géographique particulière, qui lui confère des vertus climatiques.

Accessible à tous, le site de La Praille accueille, selon la saison, des activités sportives et de loisirs comme le ski nordique, le ski alpin, la randonnée et... le VTT.

Les parcours, sur les sentiers de la Praille, présentent tout ce qui attire chez les Vétéristes, des sentiers en sous-bois, du sentier roulant, du dénivelé, et pour ne rien gâcher, un beau panorama sur le Mont Blanc !

Vous trouverez également sur place une auberge qui offre des possibilités d'hébergement, ainsi que toutes les commodités nécessaires.



Venir à La Praille, Plateau d'Hauteville



Site de La Praille

01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

En voiture

- Depuis LYON, par l'autoroute

Prendre l'A42 direction Bourg-en-Bresse/Genève – Sortie 8 : Ambérieu-en-Bugey puis suivre Hauteville

- Depuis Genève, par l'autoroute:

Prendre l'A40 direction Bourg en Bress / Lyon – Sortie 8: Hauteville-Lompnes

- Depuis Paris par l'autoroute:

Prendre l'A40 direction Bourg en Bress / Lyon – Sortie 8: Hauteville-Lompnes

En train/TGV

- Gare Lyon Part Dieu ou Lyon Perrache puis TER jusqu'à la gare d'Ambérieu en Bugey ou Tenay. Puis par la route

En avion

- Aéroport de Lyon Saint Exupéry, puis par la route
- Aéroport de Genève, puis par la route

Aller de Plateau d'Hauteville au site de La Praille :

- Depuis le centre ville, prendre la D9 (Avenue Félix Mangini) et rouler 4 kilomètres en direction de La Praille. Passer le Trou de la marmite, toujours sur la D9 puis arriver à La Praille, parking sur la gauche de la route départementale.

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Jean Louis LAFLEUR

Président du Comité Départemental de Sport Adapté de l'Ain

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Martine WILKES
Secrétaire général	Nathalie PONE
Commission Coordination / Logistique	Julien BARRIER
Commission Sportive	Jérémy MENANT
Commission Médicale	Sébastien JOUNOT
Commission Restauration	Eliott CHRETIEN--LALLOZ
Commission Partenariats	Aurélie SEIGNEMARTIN
Commission Communication	Aurélie SEIGNEMARTIN
Commission Animation / Bénévolat	Léa BERTHONNIERE
Commission Développement Durable	Nathalie PONE
Cadre technique national PARA-CYCLISME ADAPTE	Philippe COM / philippe.com@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat	Carole SAINDEFF / carole.saindeff@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale PARA-VTT ADAPTE	Gilles POMORSKI / gpomorski@yahoo.fr



COL France para-VTT Adapté

Comité Départemental de Sport Adapté de l'Ain

BARRIER Julien

Adresse : 2725 route de Lent

01960 PERONNAS

Téléphone : 06 43 10 30 36

Mail : cd.sportadapte01@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 21 Juin 2024

14h00 - 18h30

Accueil des délégations [[site de La Praille](#)]

18h30 - 19h00

Réunion Technique [[site de La praille](#)]

19h00 - 21h00

Repas [[site de La Praille](#)]

Samedi 22 Juin 2024

08h00 - 08h30

Accueil [[site de La Praille](#)]

08h30- 09h15

Course AB Jeune et Master [[Site de La praille](#)]

09h30- 10h30

Course AB Espoir et Sénior [[Site de La praille](#)]

10h45- 11h45

Course BC Espoir et Sénior [[Site de La praille](#)]

11h30 - 14h00

Ouverture de la restauration [[Site de La Praille](#)]

13h00- 13h45

Course BC Jeune et Master [[Site de La praille](#)]

14h00- 14h45

Course CD Jeune et Master [[Site de La praille](#)]

15h00- 16H00

Course CD Espoir et Sénior [[Site de La praille](#)]

16h15- 17h00

Show VTT Trial [[Site de La praille](#)]

17h00- 18h00

Protocole remise des prix [[Site de La praille](#)]

20h00

Repas de gala [[salle des fêtes, Plateau d'Hauteville](#)]

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **17 Mai 2024**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 21 Juin 2024 de 14h00 à 18h30
Site de La Praille
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du para-VTT Adapté en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **19h00 à 21h00 le vendredi soir à La Praille**
11h30 à 14h00 le samedi midi à La Praille

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Le samedi 22 Juin 2024 à partir de 20h00
Salle des fêtes, place du Dr Rougy 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Ils sont informés de la tenue de cet évènement donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France de para VTT Adapté

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des ordonnances des traitements en cours des sportifs.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para-VTT Adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para VTT Adapté

Modalités d'inscription

Le championnat de France para VTT Adapté relève du règlement para-cyclisme et VTT Adapté de la FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para-VTT Adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023-2024 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 19 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN para VTT adapté en charge de la partie informatique Gilles POMORSKI (gpomorski@yahoo.fr) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **LE VENDREDI 17 Mai 2024**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 17 Mai 2024, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para VTT Adapté Gilles Pomorski et le Cadre technique national de la discipline Philippe COM est programmée le :

Vendredi 21 Juin 2024 à 18h30
Site de La Praille
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion lors de laquelle les informations concernant la compétition et les autres détails de l'organisation seront détaillés. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à philippe.com@sportadapte.fr.

Échauffement et compétition

Reconnaissance des circuits VTT le vendredi après-midi sous la responsabilité des accompagnateurs.
Echauffement libre avant les courses

Équipements sportifs

Voir règlement sportif para-VTT Adapté
Lavage des VTT sur place

Catégories d'âge

Catégories	Jeunes (-16 ans)	Espoirs (-21 ans)	Séniors (-40 ans)	Master 40 ans et +
2023- 2024	2008 et après	2007 à 2003	2002 à 1984	1983 et avant

L'âge prit en compte est celui du sportif le jour de la compétition.



FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **17 Mai 2024**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL 01

2725 ROUTE DE LENT

01960 PERONNAS

cd.sportdapte01@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		...€
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		...€
Repas du vendredi 21 Juin 2024 soir	15€		...€
Repas du samedi 22 Juin 2024 midi	15€		...€
Repas de gala du samedi 22 Juin 2024 soir (DJ+animations)	20€		...€
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL ...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du COL 01

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature

FICHE ENGAGEMENT AB

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au

COL avant le 17 Mai 2024

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL 01

2725 ROUTE DE LENT

01960 PERONNAS

cd.sportdapte01@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	Tél. :

N°	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du para-VTT Adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT BC

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au

COL avant le 17 Mai 2024

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL 01

2725 ROUTE DE LENT

01960 PERONNAS

cd.sportdapte01@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du para-VTT Adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT CD

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le 17 Mai 2024

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL 01

2725 ROUTE DE LENT

01960 PERONNAS

cd.sportdapte01@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du para-VTT Adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Philippe COM / philippe.com@sportadapte.fr.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para vtt Adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Julien BARRIER coordinateur – COL 01 France para-VTT Adapté 2024

CDSA 01

2725 route de LENT

01960 PERONNAS

06 43 10 30 36 – cd.sportadapte01@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 17 Mai 2024 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

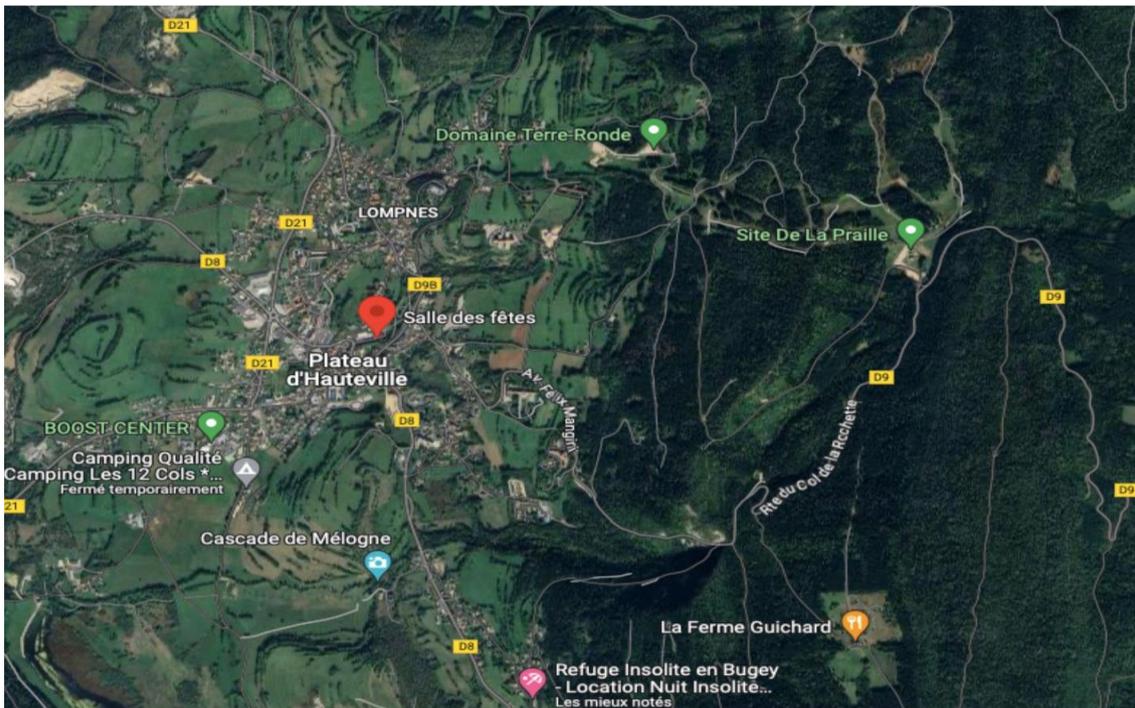
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Kilomètres de la compétition
Gite Auberge de La Praille	La Praille 01110 Plateau d'Hauteville	0
Boost Center	185, Chemin des Lésines 01110 Plateau d'Hauteville	7km
Chambre d'Hotes La Maison des Chiens Verts	666 Rue des Fontanettes 01110 Plateau d'Hauteville	5,5km
Studio de Brochy	227 Avenue de Bourg 01110 Plateau d'Hauteville	6,3km
Camping Hauteville les 12 Clos	403 Chemin de Cormaranche en Bugey 01110 Plateau d'Hauteville	7,2km
Chambre d'Hotes La Maria	122 Route de Planachat Impasse La Maria 01110 Cormaranche en Bugey	7km
Hotel Restaurant Au P'tit Coin	305 Rue de la République 01110 Plateau d'Hauteville	5,4km
Hotel Le Hauteville	305 rue de la République 01110 Plateau d'Hauteville	5,8km
Camping du Vieux Moulin	01110 Champdor-Corcelles	11km
Hotel du Centre de Cormaranche	6 Place de la Mairie 01110 Plateau d'Hauteville	7,1km



Partenaires institutionnels

Avec le parrainage du



Partenaire principal FFSA

